

# La Plateforme de Sécurisation des Parcours Professionnels

Le chargé de mission RH vous accompagne dans le développement des compétences de vos salariés

## 1. Pourquoi cet outil ?

Dans un contexte économique fluctuant et incertain, la pérennité et le développement de votre entreprise repose avant tout sur les **compétences de vos collaborateurs**.

Aussi, la Région Rhône-Alpes déploie sur l'ensemble de son territoire les plateformes de sécurisation des parcours professionnels. La **Maison de l'Emploi et des Services Publics Rhône-Sud** pilote cette opération et s'appuie sur les **Agefos** pour l'animer sur votre zone.

### Utilité pour vous, chef d'entreprise:

- Anticiper et adapter votre GRH,
- Vous appropriez et utiliser les mesures à disposition dans le champ de l'orientation et de la formation professionnelle tout au long de la vie,
- Optimiser les montages financiers en lien avec les OPCA.

## 2. La Maison de l'Emploi Rhône-Sud et les Agefos vous proposent :

- Un **entretien** pour vous présenter ce service et analyser vos besoins,
- L'organisation d'une **réunion d'informations** à destination de vos salariés dans vos locaux ou en format inter-entreprises,
- Des **accompagnements individualisés** de 8 heures en moyenne pour les salariés volontaires, afin de les suivre dans la formalisation de leur projet professionnel, sur la base de diagnostics personnalisés et effectués par des structures spécialisées.

### Qu'est-ce que la plateforme de sécurisation des parcours professionnel ?

C'est un service 100% financé par la Région qui réunit les professionnels de l'orientation et de la formation tout au long de la vie pour accompagner les salariés dans le développement de leurs compétences.

## 3. De véritables bénéfices pour votre entreprise

- **Sécuriser** les parcours professionnels de vos salariés,
- **Fidéliser** votre personnel,
- Permettre à vos salariés de s'adapter aux changements, dans votre organisation,
- Développer l'**employabilité** de vos collaborateurs.

